



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rése
au
Moni
bel***19126958***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 SEP. 2019DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **446 388 951****Dénomination**(en entier) : **Résidence le Point du Jour**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Champles, 8 à 1301 Bierges****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire****I. Extrait de la décision de l'Actionnaire unique du 21 juin 2018**

"L'Actionnaire unique décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société privée à responsabilité limitée, « DGST & PARTNERS - REVISEUR D'ENTREPRISES-BEDRIJFSREVISOREN », ayant son siège social sis à Avenue Emile Van Becelaere 28A, Boîte 71, 1170 Watermael Boitsfort, et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0458.736.952 (RPM Bruxelles).

Cette société désigne Monsieur Michaël de Ridder, réviseur d'entreprise, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SPRL.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2020."

Mandat a été conféré à Monsieur Edwin OWEN, avocat au barreau de Bruxelles, pour accomplir toutes les démarches nécessaires en vue de procéder à la publication aux annexes du Moniteur belge de la résolution susmentionnée.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).